



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

Revêtement de sol vinyle homogène - gammes iQ

En conformité avec les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN



Juillet 2022

N° d'inscription : 8-1837:2022



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Tarkett (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 son complément national NF EN 15804/CN ainsi que la NF EN 16810.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN ainsi que la norme EN 16810 servent de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1.
Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : 2,53x10⁻⁶ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le mètre cube « m³ »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ »,
- le mètre carré « m² ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 *Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

SOMMAIRE

Introduction.....	4
1 Information Générale.....	5
2 Description de l'unité fonctionnelle et du produit	6
3 Etapes du cycle de vie.....	8
3.1 Diagramme de flux.....	8
3.2 Etape de production, A1-A3.....	9
3.3 Etape de construction, A4-A5	9
3.4 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7	10
3.5 Etape de fin de vie C1-C4 :.....	11
4 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D.....	11
5 Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	12
6 Résultats de l'analyse du cycle de vie	13
7 Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation.....	19
8 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments.....	19
9 Annexe 1 : Résultats de l'analyse du cycle de vie pour une DVR de 1 an	20

INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national NF EN 15804/CN et le programme INIES.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de Tarkett France.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Tarkett.

Contact :
Vincent Monti

Coordonnées du contact :

Tarkett

1 Terrasse Bellini

92919 Paris La défense

Vincent.monti@tarkett.com

www.tarkett.com

1 INFORMATION GENERALE

1. Nom et adresse du déclarant :
Tarkett France 1 Terrasse Bellini, Tour Initiale 92919 Paris La Défense, France.

2. Lieu de Production :
Usine Tarkett de Ronneby (Suède)

3. Type de FDES :
« du berceau à la tombe »

4. Type de FDES :
Individuelle

Cette FDES individuelle couvre plusieurs produits. Les règles caractérisant l'inclusion des références à l'étude ont été définies en réalisant une analyse de sensibilité conformément à l'annexe L du complément national NF EN 15804/CN. Les impacts étant homogènes pour ce type de produit les valeurs des impacts déclarées dans cette FDES correspondent au produit moyen. Ce produit type est construit en réalisant la moyenne pondérée de chacun des paramètres constituant les produits de l'échantillon.


5. Date de publication : Juillet 2022

6. Date de fin de validité : Juillet 2027

7. Les références commerciales/identification des produits couverts :

Industriel	Nom des produits
Tarkett	iQ Optima
	iQ Granit
	iQ Eminent
	iQ Megalit
	iQ Surface

8. FDES vérifiée

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP^a.	
Vérification indépendante de la déclaration ^b , conformément à l'EN ISO 14025 :2010	
<input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe	
	Nom du vérificateur : Etienne Lees-Perasso Programme de vérification : Programme FDES-INIES Adresse : Association HQE. 4, avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris. Site web: http://www.inies.fr/accueil/
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025 :2010, 9.4).	

2 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT

9. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) :

« Couvrir 1 m² d'un revêtement de sol homogène d'une durée de vie de 30 ans pour une application et des caractéristiques spécifiques et une utilisation conforme au classement des locaux U4P3 et aux normes ISO 10581 et EN ISO 10874[1] »

10. Informations sur les données :

Les données présentes dans cette FDES correspondent à la production de l'année 2020 de l'industriel. La règle de coupure a été utilisée et respecte celle définie dans la norme NF EN 15804+A1

11. Description du produit :

Les produits sont des revêtements de sol homogènes en polychlorure de vinyle fabriqués par Tarkett. La figure suivante présente leur procédé de fabrication :

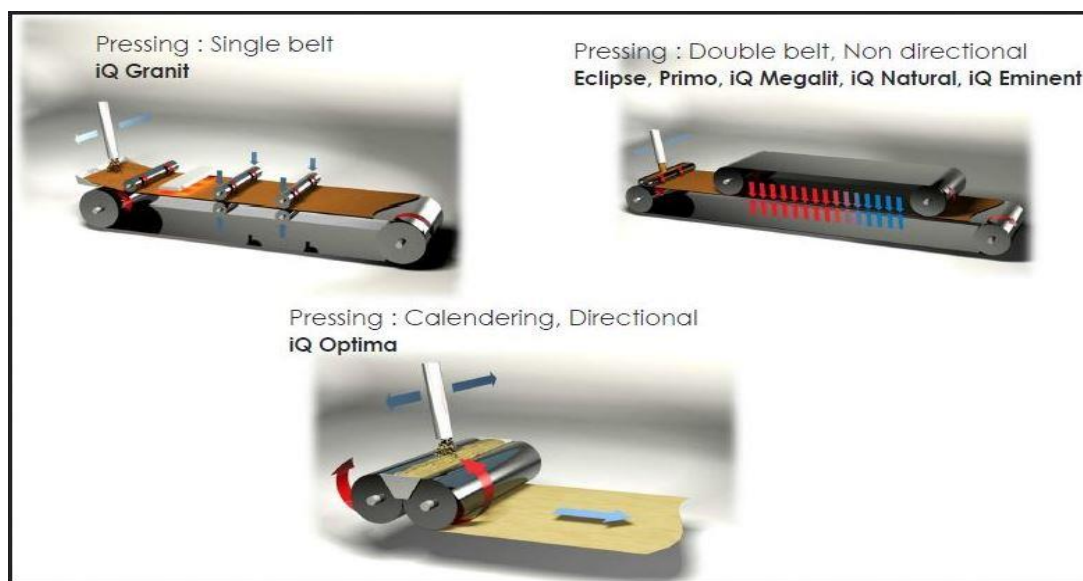


Figure 1 : Procédé de fabrication des produits des Gammes iQ

12. Description de l'usage du produit (domaine d'application) :

Le produit répond aux exigences pratiques en fonction des zones d'utilisation et de l'intensité d'usage précisées dans les normes EN ISO 10874 et EN 685.

13. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle :

Les classes d'usages du produit, selon la norme ISO 10874 sont la 34 (très lourd) pour une classification commerciale et 43 (lourd) pour une classification industrielle. La durée de vie est identique pour toutes les classes d'usages. Les revêtements de sol homogènes répondent au classement UPEC U4P3E2/3C2.

14. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

Paramètre	Unités	Valeur
Quantité de produit	kg/m ²	2,74E+00
Principaux composants	/	Les produits sont composés d'une couche en polychlorure de vinyle
PVC	kg/m ²	1,30E+00
Plastifiants	kg/m ²	4,05E-01
Huile de soja époxydée	kg/m ²	1,29E-01
Stabilisants	kg/m ²	1,80E-02
Charge minérale	kg/m ²	8,48E-01
Pigments	kg/m ²	3,00E-02
Traitement de surface	kg/m ²	1,90E-02

Emballage de distribution	-	L'emballage du produit est constitué d'un étui en carton avec des disques aux extrémités et des accroches en plastique, le tout est entouré d'un film plastique.
PEHD	kg/m ²	1,52E-02
Carton	kg/m ²	4,02E-02
PELD	kg/m ²	5,22E-03
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	10
Taux de chute lors de la maintenance	%	non concerné
Justification des informations fournies	-	Les informations sont fournies par Tarkett.

15. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse)

A la date d'édition de la FDES, aucune substance du produit ne figure dans la « liste candidate de substances extrêmement préoccupantes soumises à autorisation »

NOTE : Les fiche techniques de ces revêtements de sol peuvent être consultées à l'adresse suivante :

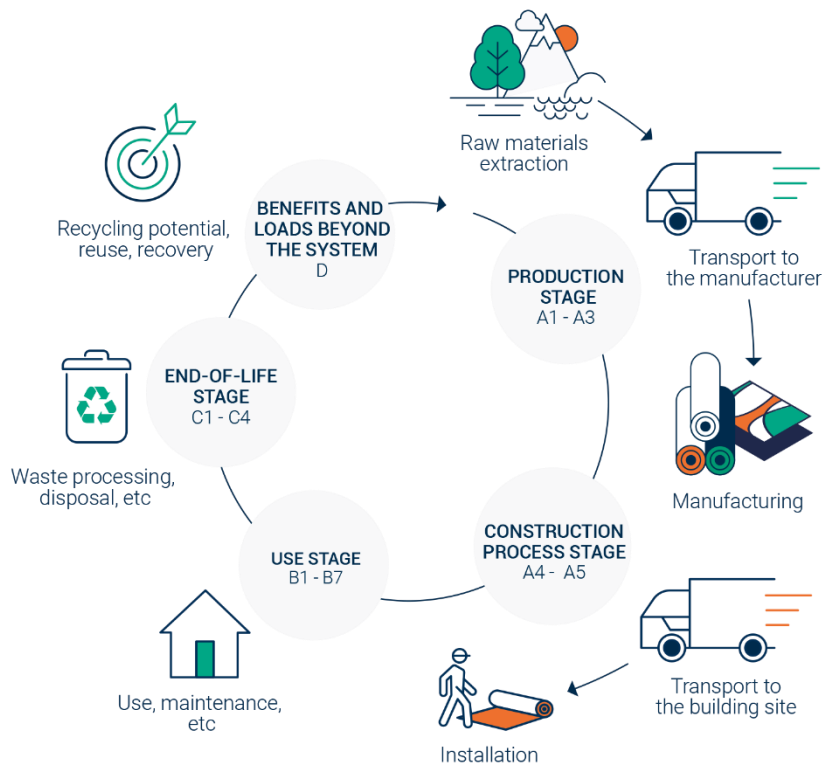
<https://www.tarkett.com/>

16. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux §7.2.2 de la NF EN 15804+A1)

Paramètre	Unités	Valeur
Durée de vie de référence	Années	30
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	-	Le produit est conforme aux normes EN ISO 10874 et ISO 10581
Paramètres théoriques d'application	Unités appropriées/ou mentions appropriées	-
Qualité présumée des travaux	-	La qualité du travail est présumée conforme aux recommandations du fabricant
Environnement extérieur	-	-
Environnement intérieur	-	Un détail des émissions de polluants volatils du produit couvert par la FDES est donné dans le paragraphe 7.
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations de la fiche technique du produit
Maintenance	-	Un scénario de maintenance a été défini selon les recommandations des constructeurs

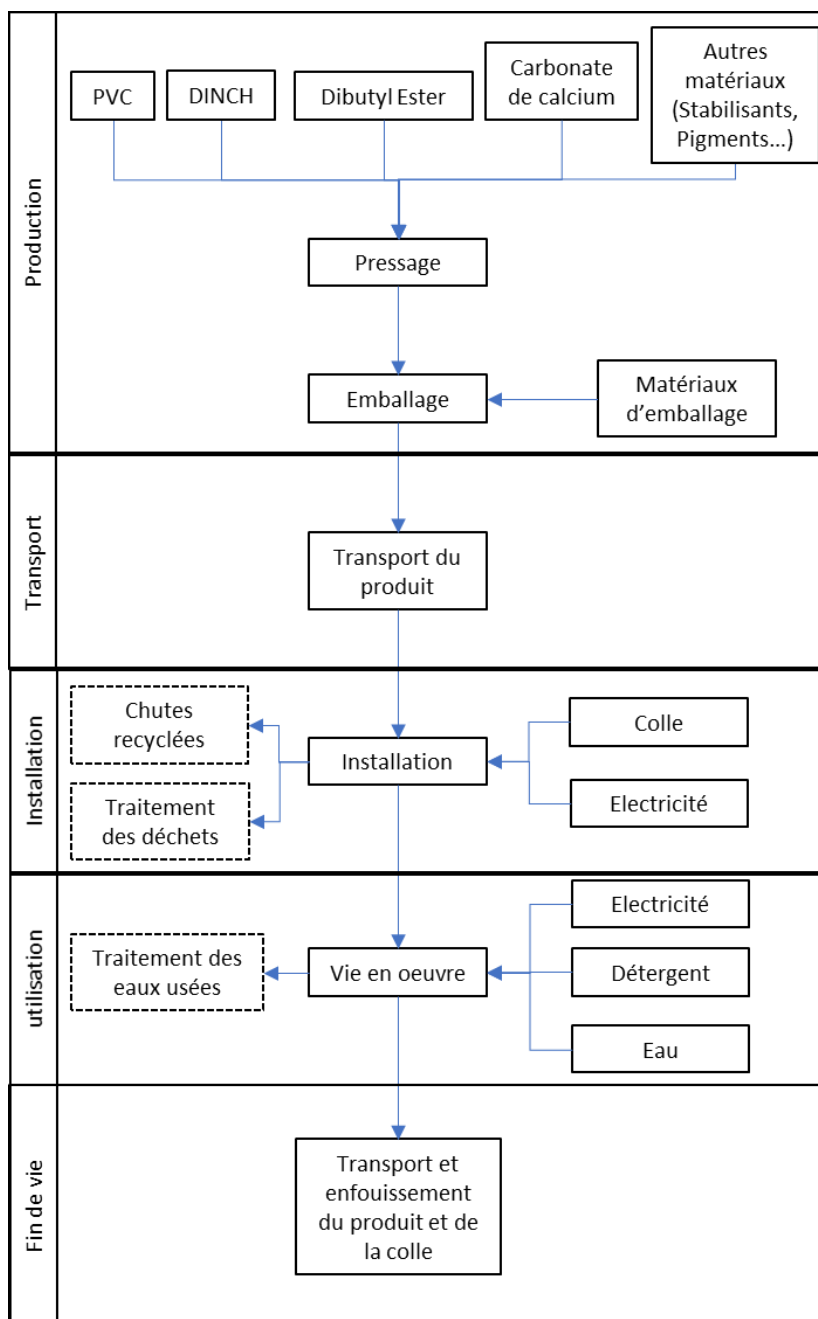
3 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



3.1 Diagramme de flux

La figure suivante présente le diagramme de flux du produit :



3.2 Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine.

3.3 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier (si applicable) :

Paramètre	Unités	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule	-	Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 5 et de charge utile 16-32 tonnes pour le trajet
Distance jusqu'au chantier	km	1,658E+03
Capacité d'utilisation	-	3,63E+01
Masse volumique du produit transporté	kg/m ³	2.55E+03
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	-	-

Description du scénario		La distance de distribution entre l'usine et le site d'installation est de 1658 km. Elle a été calculée en tenant compte de la distance entre les villes représentatives de livraison en France et l'usine de fabrication des revêtements des gammes iQ de Ronneby en Suède.
-------------------------	--	--

Installation dans le bâtiment (si applicable) :

Paramètre	Unités	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifier par matériau)	unités appropriées	L'usage de courant électrique est nécessaire pour l'installation du produit. L'installation ne nécessite pas de consommation d'eau.
Consommation électrique	kWh/m ²	3,35E-02
Consommation de colle	kg/m ²	2,50E-01
Utilisation d'autres ressources	kg	-
Perte de revêtement	%	10
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifier par type)		
Déchets carton	kg/m ²	2,23E02
Déchets PELD	kg/m ²	1,28E-02
Déchets PEHD	kg/m ²	5,28E-03
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	kg	-
Scénario de traitement des déchets		Le scénario de traitement des déchets d'emballages est : 50% en enfouissement et 50% en incinération (scénario moyen français). Les chutes de poses sont envoyées en recyclage. La distance de transport des déchets jusqu'au centre de traitement est de 30 km pour l'enfouissement et 100 km pour l'incinération et le recyclage (selon la norme FD P01-015).
Description du scénario		Le produit est mis en œuvre à l'aide de colle acrylique et d'opérations de soudure à chaud.

3.4 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B1 Utilisation (si applicable) :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		le produit ne contribue pas à ce module selon la norme EN 16810.
Emissions	kg/UF	-

B2 Maintenance (si applicable) :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		Le scénario de maintenance est le suivant : - Entretien courant : 4 lavages par semaine - Entretien périodique : 2 nettoyages par an dont un lustrage à sec.
Intrants auxiliaires pour la maintenance		
consommation en eau	L/an	4,77E+00 soit 1,43E+02 sur la DVR
Consommation électrique	kWh/an	6,19E-02 soit 1,86E+00 sur la DVR
Consommation de détergent	L/an	5,26E-02 soit 1,58E+00 sur la DVR
Consommation nette d'eau douce	-	-
Intrant énergétique pendant la maintenance	-	-
Déchets produits pendant la maintenance (spécifier les matériaux)	kg	

B3 Réparation :

La RCP NF EN 16810 indique que pour les revêtements de sol, le module B3 n'est pas déclaré.

B4 Remplacement :

La RCP NF EN 16810 indique que pour les revêtements de sol, le module B4 n'est pas déclaré.

B5 Réhabilitation :

La RCP NF EN 16810 indique que pour les revêtements de sol, le module B5 n'est pas déclaré.

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau :

La RCP NF EN 16810 indique que pour les revêtements de sol, le module B6 et B7 ne sont pas déclarés.


3.5 Etape de fin de vie C1-C4 :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		Le produit (mêlé à la colle) est enlevé à la main et envoyé en centre d'enfouissement en fin de vie. Le transport entre le site de construction et le centre d'enfouissement se fait en camion, avec une distance estimée à 30 km. (selon le FD P01-015).
Quantité collectée séparément	kg	-
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg/m ²	3,00E+00
Quantité destinée à la réutilisation	kg	-
Quantité destinée au recyclage	kg	-
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg	-
Quantité de produit éliminé	kg/m ²	3,00E+00

4 POTENTIEL DE RECYCLAGE/REUTILISATION/RECUPERATION, D

Le module D n'est pas pris en compte dans cette étude.

5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	NF EN 15804+A1 :2014, NF EN 15804/CN :2016 et NF EN 16810
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.
Allocations	les allocations des données proviennent du site de production de Tarkett.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires et secondaires	Données génériques issues de la base de données Ecoinvent 3.8 Logiciels utilisés :  - SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (V9.3).
Variabilité des résultats	Une étude de sensibilité a été réalisée dans le cadre de cette FDES et a montré que les impacts moyens des références de l'échantillon analysés ne dépassent pas 1,4 fois les impacts moyens déclarés dans cette FDES.

6 RESULTATS DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	5,14E+00	3,33E-01	2,02E-01	3,32E-01	1,19E+00	0,00E+00	1,84E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,46E-02	0,00E+00	1,82E-01	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	1,60E-06	6,17E-08	1,50E-08	6,15E-08	2,28E-07	0,00E+00	1,58E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,71E-09	0,00E+00	7,26E-09	0,00E+00
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	2,16E-02	1,06E-03	8,96E-04	1,05E-03	1,01E-02	0,00E+00	9,13E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,65E-05	0,00E+00	1,64E-04	0,00E+00
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	7,27E-03	2,36E-04	4,36E-04	2,34E-04	2,71E-03	0,00E+00	3,60E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,04E-05	0,00E+00	8,44E-03	0,00E+00
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	3,81E-03	1,72E-04	1,20E-04	1,71E-04	1,02E-03	0,00E+00	1,37E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,53E-06	0,00E+00	5,61E-05	0,00E+00
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	9,47E-05	1,33E-06	4,17E-06	1,33E-06	2,10E-05	0,00E+00	2,82E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,85E-08	0,00E+00	1,00E-07	0,00E+00
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	1,02E+02	4,98E+00	2,81E+00	4,96E+00	2,06E+01	0,00E+00	3,27E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,18E-01	0,00E+00	6,36E-01	0,00E+00
Pollution de l'eau m ³ /UF	2,16E+01	3,03E-01	1,43E+00	3,02E-01	7,40E+00	0,00E+00	8,59E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,33E-02	0,00E+00	1,20E+01	0,00E+00
Pollution de l'air m ³ /UF	4,52E+02	3,52E+01	4,63E+01	3,50E+01	1,66E+02	0,00E+00	2,26E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,54E+00	0,00E+00	1,33E+01	0,00E+00

Utilisation des ressources	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	1,19E+01	7,17E-02	4,97E-01	7,16E-02	2,05E+00	0,00E+00	1,17E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,14E-03	0,00E+00	2,88E-02	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	4,72E+00	0,00E+00	5,84E-01	0,00E+00	5,30E-01	0,00E+00	2,37E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	1,66E+01	7,17E-02	1,08E+00	7,16E-02	2,58E+00	0,00E+00	1,41E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,14E-03	0,00E+00	2,88E-02	0,00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	1,14E+02	5,09E+00	5,44E+01	5,07E+00	2,86E+01	0,00E+00	5,51E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,23E-01	0,00E+00	6,62E-01	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	2,90E+01	0,00E+00	8,77E-01	0,00E+00	1,09E+01	0,00E+00	1,33E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	1,43E+02	5,09E+00	5,52E+01	5,07E+00	3,94E+01	0,00E+00	6,84E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,23E-01	0,00E+00	6,62E-01	0,00E+00

Utilisation de matière secondaire kg/UF	1,20E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,20E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	8,20E-02	5,20E-04	1,77E-02	5,19E-04	2,66E-02	0,00E+00	5,52E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,28E-05	0,00E+00	8,32E-04	0,00E+00

Catégorie de déchets	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	2,08E-01	3,68E-03	3,38E-02	3,67E-03	1,15E-01	0,00E+00	9,05E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,61E-04	0,00E+00	7,63E-04	0,00E+00
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	2,20E+00	2,91E-01	1,27E-01	2,90E-01	2,46E+00	0,00E+00	9,42E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,28E-02	0,00E+00	2,97E+00	0,00E+00
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	1,88E-04	3,44E-05	8,34E-04	3,43E-05	1,50E-04	0,00E+00	3,52E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,51E-06	0,00E+00	4,28E-06	0,00E+00

Flux sortants		Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
		A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets	C4 Elimination		
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	3,95E-03	0,00E+00	3,95E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique)	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Production	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	5,68E+00	1,53E+00	1,84E+00	1,97E-01	9,24E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	1,68E-06	2,90E-07	1,58E-07	9,97E-09	2,14E-06
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	2,35E-02	1,12E-02	9,13E-03	2,10E-04	4,40E-02
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	7,94E-03	2,94E-03	3,60E-03	8,45E-03	2,29E-02
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	4,11E-03	1,19E-03	1,37E-03	6,37E-05	6,73E-03
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1,00E-04	2,23E-05	2,82E-05	1,59E-07	1,51E-04
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	1,10E+02	2,55E+01	3,27E+01	8,54E-01	1,69E+02
Pollution de l'eau	m ³ /UF	2,34E+01	7,70E+00	8,59E+00	1,20E+01	5,17E+01
Pollution de l'air	m ³ /UF	5,34E+02	2,01E+02	2,26E+02	1,49E+01	9,76E+02
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,25E+01	2,12E+00	1,17E+01	3,19E-02	2,63E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	5,30E+00	5,30E-01	2,37E+00	0,00E+00	8,20E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,78E+01	2,65E+00	1,41E+01	3,19E-02	3,45E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,74E+02	3,36E+01	5,51E+01	8,85E-01	2,63E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	2,99E+01	1,09E+01	1,33E+01	0,00E+00	5,40E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	2,04E+02	4,45E+01	6,84E+01	8,85E-01	3,17E+02
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	1,20E-02	1,20E-03	0,00E+00	0,00E+00	1,32E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	1,00E-01	2,71E-02	5,52E-02	8,55E-04	1,83E-01
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	2,46E-01	1,19E-01	9,05E-02	9,25E-04	4,56E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	2,62E+00	2,75E+00	9,42E-01	2,98E+00	9,29E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	1,06E-03	1,84E-04	3,52E-04	5,78E-06	1,60E-03
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	3,95E-03	3,95E-04	0,00E+00	0,00E+00	4,35E-03
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

		Résultats d'essais	Justification et/ou rapport d'essai
Émission dans l'air intérieur ^{1 2}	Emissions de COV	Classe d'émission COV : A+	Certificat : TIAQP-30-02-01-2016
		Les produits de gammes iQ atteignent le niveau Platine de la certification Tarkett Indoor Air Quality délivrée par Eurofins. Les émissions de TVOC sont en effet <10 µg/m ³ après 28 jours.	
	Comportement face à la croissance fongique et bactérienne	Non concerné	
	Emissions radioactives naturelles des produits de construction	Non concerné	
Émission dans le sol et l'eau ^{1 2}	Emissions de fibres et de particules	Non concerné	
	Emissions dans l'eau	Non concerné	
	Emissions dans le sol	Non concerné	

1) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.

Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : <http://www.eebguide.eu/?p=1991>

2) En France le comité technique INIES Base (CTIB) donne des recommandations sur la déclaration des caractéristiques sanitaire et de confort - Guide de rédaction des résumés sanitaires et confort (CTIB N94, 2009)

8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :
Le produit ne revendique aucune performance thermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :
Le produit ne revendique aucune performance acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :
Le produit ne revendique aucune performance visuelle.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :
Le produit ne revendique aucune performance olfactive.

ANNEXE 1 : RESULTATS DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE POUR UNE DVR DE 1 AN

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Production	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	5,68E+00	1,53E+00	6,14E-02	1,97E-01	7,46E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	1,68E-06	2,90E-07	5,26E-09	9,97E-09	1,99E-06
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	2,35E-02	1,12E-02	3,04E-04	2,10E-04	3,52E-02
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	7,94E-03	2,94E-03	1,20E-04	8,45E-03	1,95E-02
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	4,11E-03	1,19E-03	4,56E-05	6,37E-05	5,41E-03
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1,00E-04	2,23E-05	9,40E-07	1,59E-07	1,24E-04
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	1,10E+02	2,55E+01	1,09E+00	8,54E-01	1,38E+02
Pollution de l'eau	m ³ /UF	2,34E+01	7,70E+00	2,86E-01	1,20E+01	4,34E+01
Pollution de l'air	m ³ /UF	5,34E+02	2,01E+02	7,52E+00	1,49E+01	7,58E+02
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,25E+01	2,12E+00	3,91E-01	3,19E-02	1,50E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	5,30E+00	5,30E-01	7,90E-02	0,00E+00	5,91E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,78E+01	2,65E+00	4,70E-01	3,19E-02	2,09E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,74E+02	3,36E+01	1,84E+00	8,85E-01	2,10E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	2,99E+01	1,09E+01	4,44E-01	0,00E+00	4,12E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	2,04E+02	4,45E+01	2,28E+00	8,85E-01	2,51E+02
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	1,20E-02	1,20E-03	0,00E+00	0,00E+00	1,32E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	1,00E-01	2,71E-02	1,84E-03	8,55E-04	1,30E-01
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	2,46E-01	1,19E-01	3,02E-03	9,25E-04	3,68E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	2,62E+00	2,75E+00	3,14E-02	2,98E+00	8,37E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	1,06E-03	1,84E-04	1,17E-05	5,78E-06	1,26E-03
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	3,95E-03	3,95E-04	0,00E+00	0,00E+00	4,35E-03
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

